

Cachez ces notes que la ministre ne saurait voir

AU nom d'une prétendue refondation de l'École, la loi Peillon n°2013-595 du 8 juillet 2013 entend rompre avec la tradition pédagogique française. Elle veut en finir avec la note chiffrée qu'elle assimile à une « "notation-sanction" à faible valeur pédagogique. » Il faut désormais « privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles », une évaluation qui permette « de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève. » Devant cette urgence, peu importe si chacun s'accorde à reconnaître que le livret personnel de compétence est quasiment incompréhensible pour les élèves, pour les parents et pour nombre de maîtres. La priorité est d'enterrer le scandale des notes et pour y parvenir toutes les manœuvres sont bonnes.

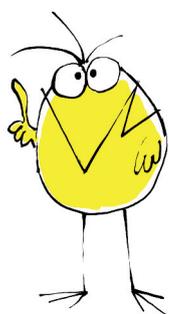
Madame la Ministre paie de sa personne et vient dénoncer sur BFMTV le côté archaïque, inefficace et moralement douteux de la notation sur 20.

« Quand vous avez un 5 ou un 17, vous ne savez pas forcément ce que vous aviez acquis ou non. Vous avez 17 vous êtes contents et vous passez à autre chose, si vous avez 5 vous intériorisez l'échec mais vous ne comprenez pas forcément ce que vous auriez pu faire mieux. » Il est temps de moderniser ces pratiques obsolètes qui font tant souffrir.

Un sondage réalisé en octobre 2014 par OpinionWay, pour le compte de l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (Apel) vient apporter ses miraculeuses révélations : 75% des parents pensent que les mauvaises notes de leurs enfants fragilisent l'estime que ces derniers ont d'eux-mêmes et leur donnent le sentiment qu'ils sont mauvais. 73% estiment qu'elles sont un facteur de découragement. La même étude montre que 86% de ces mêmes parents reconnaissent que les notes sanctionnent le travail fourni par leur en-

fant et donc qu'elles sont légitimes. Mais cette réponse ne sera pas médiatisée.

Pour donner une apparence de caution scientifique à une décision politique déjà prise, on fait mine de consulter les experts. Dans un document daté du 20 novembre 2014 le Conseil Supérieur des Programmes, coopté par le ministère, vient attester que le ministère a raison. Il préconise que « d'autres mesures que la notation décimale » soient « envisagées » et que soit mené partout un « travail collectif », « à l'échelle d'un établissement (par discipline ou/et par cycle) » (*Premières propositions du Conseil supérieur des programmes pour l'évaluation et la validation de l'acquisition du projet de socle commun de connaissances, de compétences*



PAS DE THERMOMÈTRE
PAS DE TEMPÉRATURE
PAS DE TEMPÉRATURE
PAS DE MALADIE

et de culture, p.4). Ce qui fait que le système d'évaluation sera différent d'un établissement à l'autre, voire d'une classe à l'autre à l'intérieur d'un même collège, un peu comme sous l'ancien régime la lieue de Paris n'avait pas la même longueur que celle de Lyon.

Le CSP préconise enfin de « mettre fin à la concurrence entre l'évaluation des programmes et l'évaluation du socle et assimiler la délivrance d'un brevet redéfini et la

validation du socle » (p.5), en clair de faire disparaître le DNB avec les notes...

Enfin pour donner le coup de grâce, le ministère a organisé à grands frais les 11 et 12 décembre 2014 à Paris des journées de l'évaluation pour lesquels des contributions sont sollicitées. Pierre Merle vient expliquer que « la note pervertit les missions centrales de l'école - éducation et instruction - au profit d'une seule de ses fonctions, la sélection. » Et dans cette opération de tri, les enseignants seraient « influencés, inconsciemment, par le sexe de l'élève, un redoublement éventuel, son âge, son origine sociale, son niveau scolaire, les notes déjà mises à l'élève, le niveau de la classe, de l'établissement... » Dans le cadre de la reproduction des élites, les professeurs avantageraient outrageusement les enfants issus de milieux favorisés. Si un tel préjugé existait on voit mal en quoi une évaluation par compétence pourrait le combattre. André Antibi développe ses thèses sur « la constante macabre », qui conduirait le professeur à diviser ses élèves en trois groupes, les bons, les moyens et les mauvais. Dans une classe de surdoués cela reviendrait à sous-évaluer les compétences des deux tiers de la classe. Ce qu'il oublie d'ajouter c'est que dans une classe de « sous-doués », le même processus conduirait à surestimer les deux tiers des effectifs...

Rien ne saurait justifier la suspicion jetée sur les notes, rien sinon la volonté de contester l'enseignant, sa discipline, sa légitimité à mettre à jour les lacunes de ses élèves pour leur permettre de les combler. Terra Nova chiffre le coût de l'échec scolaire à 24 milliards d'euros par an. Cela explique sans doute l'empressement des pouvoirs publics à déconnecter la réussite scolaire des élèves de leur niveau de connaissances. Même si dans l'opération, il convient de sacrifier les notes et avec elles, la recherche d'une certaine rigueur intellectuelle.